



## Société Française de Biologie de la Matrice Extracellulaire

Reims, le 9 décembre 2016

Chers Collègues,

**Ce courrier est un appel à candidature pour des bourses de participation au congrès organisé par la SFBMEc qui aura lieu les 16 et 17 mars 2017 à Marseille. Ces bourses sont réservées aux doctorants et post-doctorants.**

Selon les critères établis par le Conseil d'Administration de la Société, les candidats à une bourse, ainsi que leur directeur de thèse ou responsable d'équipe, doivent être à jour de leur cotisation à la SFBMEc 2016 (les cotisations sont à adresser au Trésorier de la SFBMEc, Nathalie Théret, [nathalie.theret@univ-rennes1.fr](mailto:nathalie.theret@univ-rennes1.fr)).

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes dans un seul document au format .pdf :

- une lettre de motivation
- un CV (avec nom et coordonnées de son laboratoire ainsi que le nom et les coordonnées du directeur de thèse pour les doctorants ou du directeur de l'équipe pour les post-doctorants)
- une liste des communications et/ou publications (incluant celles qui sont acceptées, en révision ou soumises pour publication)
- le résumé du travail qui sera présenté au congrès par le candidat

Le chèque correspondant au montant de la bourse sera envoyé **dès réception des justificatifs des dépenses faites personnellement** (inscription au congrès, voyage et hébergement liés au congrès). Le Conseil d'Administration a pris la décision de verser les bourses *a posteriori* car depuis plusieurs années les bénéficiaires de bourses n'ont pas systématiquement envoyé au Trésorier le justificatif des dépenses qu'ils avaient effectuées.

Le logo de la SFBMEc doit figurer sur le poster et sur les diapositives si le résumé est sélectionné pour une communication orale.

L'obtention d'une bourse de voyage entrainera la nécessité de rédiger un texte qui présentera ce qu'a apporté au candidat la participation au congrès. Les textes seront inclus dans le 1er n° de notre newsletter qui paraîtra au printemps 2017.

Les dossiers complets doivent être envoyés par **courrier électronique** à l'adresse suivante : **[herve.emonard@univ-reims.fr](mailto:herve.emonard@univ-reims.fr)**.

**La date limite d'envoi des dossiers est fixée au vendredi 3 février 2017, 12h.** La décision concernant l'attribution des bourses sera communiquée par mail **le vendredi 10 février 2017.**

Bien cordialement,

Hervé EMONARD  
Secrétaire Général de la SFBMEc  
e-mail : [herve.emonard@univ-reims.fr](mailto:herve.emonard@univ-reims.fr)